



Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion extraordinaire du 31 mai 2021

A.1 Approbation de l'ordre du jour

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 31 mai 2021.

A.2 Nomination : Directeur du LCSB et professeur ordinaire de médecine (spécialité : neurologie et neurosciences)

Décision : Conformément aux dispositions de l'article 16, al. 3, de la Loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg et des al. [152] à [159] du règlement d'ordre intérieur de l'Université dans sa version du 3 décembre 2019 ;

et tenant compte

- de la recommandation du Recteur basé sur le rapport de la commission de recrutement présidée par lui ;
- de l'avis conjoint exprimé par les professeurs et professeurs affiliés avec affectation principale au LCSB en date du 31 mai 2021 ;

le Conseil de gouvernance nomme Monsieur Michael Heneka en tant que directeur du centre interdisciplinaire LCSB de l'Université au 1^{er} janvier 2022, pour une durée de cinq ans.

En outre, le Conseil de gouvernance nomme par appel Monsieur Michael Heneka en tant que Professeur ordinaire de médecine (spécialité : neurologie et neurosciences) [Full Professor of Medicine (Neurology and Neuroscience)] à partir du 1^{er} janvier 2022, pour une durée indéterminée.

Au nom du Conseil de gouvernance, le Président adresse ses vifs remerciements au Prof. Rudi Balling.

